

# La Lettre du Maire

## Saint-Leu-la-Forêt



### Des routes en bon état et pour longtemps !

Chers Saint-Loupiens, chères Saint-Loupiennes,

Depuis quelques jours, l'entreprise SPHERIA intervient sur Saint-Leu-la-Forêt pour les études préalables aux travaux de construction et rénovation qui commenceront à la fin de l'année et qui s'achèveront en septembre 2013.

Vous le savez, je me suis engagé à résoudre fondamentalement le problème structurel de notre voirie. **En quatre ans, nous avons déjà fait davantage que nos prédécesseurs en 30 ans.** Avec Val-et-Forêt et le Conseil général, nous avons répondu à un certain nombre de situations critiques. Mais le problème étant de taille, je vous ai informé à plusieurs reprises de l'impérieuse nécessité pour notre commune de mettre en place les outils modernes, pratiques et adaptés qui répondent véritablement aux enjeux.

Le PPP s'est rapidement révélé être la solution. **Une solution originale qui nous permet rapidement et pour 30 ans au moins, de disposer sur les principales artères de notre commune, d'infrastructures de qualité qui favoriseront l'accessibilité au territoire et la circulation des personnes.**

Du même coup, la ville y gagnera en terme d'équipements et les Saint-Loupiens verront leur qualité de vie améliorée, avec en plus un impact réel en matière de développement durable.

En plus, nous sommes une ville pilote : la troisième en France à choisir un PPP pour soigner sa voirie. Notre prestataire et partenaire aura à cœur de faire de notre ville une valeur de référence.

Pour toutes ces raisons, nous devons nous féliciter de voir réglé rapidement ce dossier qui nous empoisonne depuis de nombreuses années et qui n'avait jamais été réellement traité.

**Je veux vous l'exprimer clairement : Le PPP est indéniablement un engagement sur l'avenir que nous devons partager au seul motif du bon sens.**

C'est cela aussi être responsable.

Sébastien Meurant  
Maire de Saint-Leu-la-Forêt



*« Il faut se rappeler que 23% de nos 57km de voirie sont classées comme très dégradées !*

*Le PPP est indéniablement la solution qu'il nous faut pour engager des travaux à la mesure de cette situation inacceptable. »*

## RENCONTRER VOTRE MAIRE

à sa prochaine permanence  
les 29 septembre,  
20 octobre, 17 novembre  
et 15 décembre

Tél : 01 30 40 22 91

## Un PPP d'utilité publique !

Après deux ans d'études consacrées à l'état défectueux de la voirie communale, Saint-Leu-la-Forêt a opté pour un Partenariat Public Privé (PPP). Une solution durable à la mesure d'une problématique pernicieuse et d'un chantier d'envergure.

### Qu'est-ce qu'un PPP ?

PPP signifie Partenariat Public-Privé. Le Partenariat Public-Privé permet d'associer la collectivité publique et des entrepreneurs privés (concepteurs, constructeurs, banquiers, exploitants) à la réalisation d'un investissement public ainsi qu'à sa maintenance et son entretien sur une période déterminée :

- Le Partenaire Privé assure le financement, la conception, la réalisation des travaux de l'investissement public puis la maintenance des biens publics créés et ou rénovés ;
- Le Partenaire Public rémunère en contrepartie le partenaire Privé par un loyer annuel.

### Quels sont les avantages du PPP ?

- Il permet de transférer une partie des risques habituellement supportés par la commune pendant la construction tels que les surcoûts de travaux ;
- Il permet de réaliser des travaux importants dans des délais plus courts en confiant la conception et la réalisation à un seul partenaire ;
- Il permet aux investissements publics d'être entretenus et maintenus dans un état esthétique et qualitatif défini et garanti pendant toute la durée du contrat.

### Pourquoi un PPP pour Saint-Leu-la-Forêt ?

Le PPP (Partenariat Public Privé) réglera durablement le problème de voirie sur la commune. Il permettra également d'intégrer aux travaux d'envergure nécessaires les questions d'assainissement et de captage des sources pour revaloriser l'eau dans la ville et maîtriser les désordres hydrométriques. **Le PPP porte sur la rénovation puis la maintenance des rues du Général de Gaulle, de La Forge, de Chauvry et du chemin des Claies.** Solution complète et viable, à la mesure des besoins de la commune, ce partenariat s'inscrit également dans une démarche de développement durable. Avec le captage des sources, l'enfouissement des réseaux et les circulations douces qui figurent en bonne place dans le cahier des charges. Et comme le PPP implique un projet pérenne, les Saint Loupiens sont assurés de disposer d'une voirie de qualité pour au moins trente ans !

## Quel partenaire pour le PPP ?

La ville de Saint-Leu-la-Forêt a signé un contrat de **partenariat avec la société privée SPHERIA** qui regroupe un ensemble de sociétés du groupe EUROVIA en charge de la conception, des travaux d'investissement et de maintenance ainsi que la banque Société Générale en charge du financement.

- SPHERIA réalisera les **études de conception du mois de septembre 2012 au mois de décembre 2012** avant d'entamer les **travaux de construction-rénovation dès la fin 2012 pour s'achever fin septembre 2013.**

- SPHERIA assurera la maintenance et l'entretien des chaussées et trottoirs pour une période de 21 ans depuis la signature du contrat soit jusqu'au 1er août 2033.

### Quels sont les travaux de construction-rénovation prévus par le PPP ?

- Les assainissements (eaux pluviales et eaux usées) ;
- Les chaussées et trottoirs ;
- La signalisation routière ;
- La circulation douce (piste cyclable) ;
- Le stationnement ;
- L'accessibilité PMR de l'espace public ;
- Une partie du mobilier urbain ;
- La création d'un réseau de collecte des eaux de sources du chemin des Claires à des fins de nettoyage des voiries et espaces publics ;
- La création des ouvrages nécessaires à l'enfouissement des réseaux ERDF et France Télécom.

**La ville de Saint-Leu-la-Forêt réalisera en même temps la rénovation de l'éclairage public.**

### Quels sont les travaux d'entretien et maintenance prévus par le PPP ?

- L'entretien courant (nids de poules, fissures...) des chaussées et trottoirs ;
- Le gros entretien (rénovation complète des revêtements des chaussées et trottoirs) pendant la durée du contrat.

*En fin de contrat, SPHERIA réalisera dans les quatre rues une dernière remise en état générale correspondant à des revêtements neufs pour les chaussées et les trottoirs permettant d'assurer une nouvelle vie sans travaux de gros entretiens.*



## Combien ça coûte ?

Montant estimé : 5,4 millions d'euros HT  
Coût annuel : 527 000 euros HT par an  
(pendant 20 ans)

## Travaux de voirie et d'assainissement (2008-2012)

Depuis 2008, la voirie et l'assainissement ont été largement pris en compte. Des interventions nécessaires et coûteuses ont été réalisées avec le concours du Conseil Général et Val-et-Forêt. Le PPP permettra de rattraper le retard consécutif à des décennies d'inactions.

### Réfection de chaussées

Sente du Pré - Sente des Gaudrons - Sente des Neaux - Avenue du Cottage - Ruelle Broussin - Rue Roitelet - Rue des Eglantines - Rue du Moulin - Chemin Madame - Sente des Thymusses - Passage Mathurin Duport - Ruelle de la Noue - Rue des Petites Tannières - Rue de Paris - Rue de Montmorency - Rue du Général Leclerc - Rue Pasteur - Rue des Villas Pasteur - Rue de la Marée - Rue de l'Eauriette, Chemin d'Apollon ...

### Aménagement de parkings

Parking Jeanne d'Arc - Parking Foch - Parking Croix du Jubilé - Parking de la Croix Blanche

### Réfection de trottoirs

Boulevard André Brémont - Rue des Andrésis - Ruelle aux bœufs - Rue du Général Leclerc - Rue Pasteur - Rue de la Marée - Chemin d'Apollon

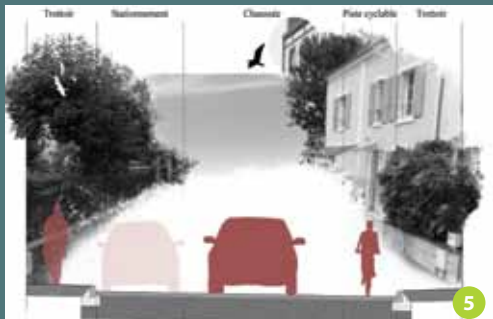
### Travaux d'assainissement

Rue des Eglantines - Passage Mathurin Duport - Rue des Petites Tannières - Rue des Ecoles - Rue Jacques Prévert - Rue du Château - Rue de Montmorency - Sente de la Commanderie - Rue Victor Hugo - Chemin des Closeaux - Rue de la Marée, Chemin d'Apollon...

**Total de 2008 à 2012 : 5,1 Km de réfection de chaussées**

**(y compris les sentes) et 120 places de parking.**





## Quels sont les avantages du PPP pour les Saint-Loupiens ?

+ Les quartiers traversés par les rues du Général de Gaulle et de La Forge vont retrouver des ambiances historiques et résidentielles ;

+ La rue de Chauvry va entre autres être sécurisée pour les vélos (traversée du carrefour avec le chemin des Claies) ;

+ La rue du Général de Gaulle va accueillir une piste cyclable sécurisée reliant les pistes vélos débouchant de la place des Martyrs et de l'avenue Jean Rostand ;

+ La rue de la Forge va être réaménagée en plateau partagé en améliorant la sécurité des piétons et vélos ;

+ Les rues du Général de Gaulle, de la Forge et de Chauvry (jusqu'à la rue Pasteur) vont devenir accessibles aux personnes en situation de handicaps de mobilité et de mal voyance ;

+ Les carrefours vont être sécurisés par la création de plateaux notamment à l'angle de l'avenue de la Gare et de la rue du Général De Gaulle ou encore devant Le Rosaire ;

+ Le nombre de places de stationnement des quatre rues est conservé.

**++ Bientôt plus de 3000 mètres linéaires totalement réhabilités pour retrouver des routes et des trottoirs dignes de ce nom !!**



- 1 Croquis d'ambiance rue de la Forge
- 2 Espace global de la rue de la Forge
- 3 Perspective 3D de la rue de la Forge
- 4 Croquis d'ambiance rue du Général De Gaulle
- 5 Espace global rue du Général De Gaulle

## La Lettre du Maire

*Saint-Leu-la-Forêt*

Directeur de la publication : Sébastien Meurant  
 Rédaction : Service Communication  
 Création et mise en page : Julia Gualdi  
 Photos : Mairie de Saint-Leu-la-Forêt  
 Site : [www.saint-leu-la-foret.fr](http://www.saint-leu-la-foret.fr)  
 Impression : Desbouis Grésil - 01 69 83 44 66  
 Ce numéro a été imprimé à 7000 exemplaires.  
 Papier aux normes environnementales.